

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	33
Nombre de pouvoirs	7
Votants	40



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 021

Séance du 17 mars 2022

Avenant 2022 à la convention de partenariat avec le Syndicat le Lac de Vassivière pour une mutualisation d'ingénierie

L'an deux mille vingt-deux le dix-sept mars à 18 heures et 30 minutes, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Yrieix la Montagne, au nombre de 33, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 10 mars 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs BRUNET Guy (départ au milieu du point 2); MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline ; ROGER Thierry ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; LEGER Jean-Luc (arrivé à 19H00 point 2) ; DEBAENST Catherine ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; ESTERELLAS Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; LHERITIER Laurent ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs HAGENBACH Nadine à HAYEZ Marie-Françoise ; BAUCULAT Annick à HAYEZ Marie-Françoise ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; TERNAT Didier à BERTIN Valérie ; VERONNET Jean-Luc à PINLON Evelyne ; COLLIN Philippe à PRIOURET Denis ; TOURNIER Jacques à BERTIN Valérie

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BŒUF Jacques ; BOUQUET Benjamin ; LABOURIER Dominique ; MERIGOT Pascal

M. Laurent LHERITIER présente le rapport suivant :

Rappel du contexte :

Par délibération en date du 20 décembre 2018, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud a établi une convention-cadre de prestation de services avec le Syndicat mixte le Lac de Vassivière pour la mutualisation d'ingénierie et la fourniture d'une assistance technique.

Initialement fournie par les services techniques, l'assistance apportée au syndicat s'est poursuivie depuis 2019 et jusqu'à aujourd'hui par une mission complémentaire du service environnement dédiée au projet de réhabilitation des infrastructures d'assainissement.

Objet de la demande :

Le Syndicat mixte le Lac de Vassivière souhaite prolonger ce partenariat pour l'année 2022. Au regard de la possibilité d'établir un avenant à la convention-cadre initiale, un avenant est proposé pour formaliser cette mutualisation de moyens pour l'année 2022.

Eléments d'appréciation :

Outre l'aide fournie au syndicat le Lac de Vassivière dont la Communauté de communes est membre, ce partenariat stratégique permet également de promouvoir une mutualisation d'ingénierie au service du territoire sur les dossiers relatifs aux compétences « eau ».

L'avenant 2022 a pour objet de rappeler les conditions de mise en œuvre de l'assistance apportée au Syndicat par la Communauté de communes pour l'année 2022.

Le projet d'avenant est annexé au présent projet de délibération.

Au regard de l'intérêt d'un tel partenariat pour notre territoire et afin de répondre favorablement à la demande du Syndicat le Lac de Vassivière, le Conseil Communautaire décide :

- **D'APPROUVER la poursuite de cette entente**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente à signer l'avenant à la convention cadre.**

CONTRE : 0

POUR : 40

ABSTENTION : 0

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

07 AVR. 2022

PUBLIÉE le

Valérie BERTIN,

Présidente

